



Professeur responsable à Fribourg : Prof. Pascal Pichonnaz, également présent à Salzburg

**Durée :** 5 juillet 2021 – 17 juillet 2021

Champ d'études : Droit privé européen

Pour participer au cours d'été les étudiants doivent au moins avoir réussi

Droit des obligations I.

Langues d'études : Principalement en anglais, quelques cours en allemand et en français. Dans

les ateliers, l'allemand, le français, l'italien et l'espagnol peuvent également

être utilisés.

Reconnaissance: Le cours d'été en droit privé européen fait partie des crédits spéciaux :

3 ECTS (+ 1 ECTS en cas de rédaction du travail écrit final à Salzburg).

Lieu: Salzbourg, Autriche

**Taxes d'études :** 500 Euros / Non inclus : voyage, logement, frais de séjour.

Bourses Une participation, sous forme de réduction des taxes d'études, est

offerte aux étudiants et étudiantes de la Faculté de droit de Fribourg

Informations Bureau Erasmus et des relations internationales de la Faculté de droit (ius-

mobility@unifr.ch) et <a href="http://www.uni-salzburg.at/index.php?id=29085">http://www.uni-salzburg.at/index.php?id=29085</a>

Informations communiquées sous réserve de modifications

Inscription: Jusqu'au 28 février 2021 auprès du Bureau Erasmus et des relations

internationales de la Faculté de droit.

FACULTÉ DE DROIT BUREAU ERASMUS ET DES RELATIONS INTERNATIONALES RECHTSWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT BÜRO FÜR ERASMUS UND INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN